

INFOLETTRE

DG ET DA DES CPE



29 février 2024

Rencontre entre DG, CA et APCPE

À mettre à votre agenda

Il est maintenant temps de mettre à votre agenda la date du 18 mars en prévision de la première rencontre entre vous, les DG et les représentants de votre CA, la présidente et la DG de l'APCPE comme le mentionnait notre InfoNÉGO du 18 février dernier.

La présidente et moi-même souhaitons discuter avec vous de vos enjeux et mieux comprendre vos attentes afin de permettre une négociation basée sur vos besoins réels. Cette rencontre permettra également d'établir un contact régulier entre nous, afin que cette négociation soit à la hauteur de vos attentes et par le fait même valider votre satisfaction envers la communication.

Nous prévoyons faire ce type de rencontre tous les 2-3 mois durant la période de négociation afin de vous tenir informée de l'évolution de la négociation et ainsi répondre rapidement à vos inquiétudes.

Vous recevrez donc en suivi de cette communication une convocation à transmettre aux délégués de votre CA et à mettre à votre agenda pour le 18 mars à 18h30.

Répertoire destiné aux membres

Accueil, formations, relations de travail, communications, boîte à outils

L'APCPE travaille assidûment à la recherche de solution afin de vous fournir les outils nécessaires dans l'accomplissement de vos fonctions.

Nous avons donc mis à votre disposition un répertoire documentaire contenant plusieurs informations pertinentes telles que :

- Des documents en lien avec l'accueil des nouveaux membres
- De la formation
- Les règlements généraux et le guide d'application des conventions collectives
- Les INFOlettres et INFOnégos
- Une boîte à outils incluant des aide-mémoires, des gabarits de documents divers, des formulaires, des politiques et procédures
- Les rapports annuels

Ce répertoire se veut en constante évolution, nous vous informerons dès que de nouveaux documents y seront déposés.

Vous pouvez le consulter dès maintenant en cliquant [ici](#).

Sophie Pouliot, CRIA, M.Sc.
Directrice générale APCPE
450 921-3447
Permanence@apcpe.com